



N'envoyez pas la mare au diable !

Vous souvenez-vous du temps où, le soir avant de vous coucher, vous écoutiez des histoires de mare aux canards, de crapauds et de nénéphars ?

Le temps a emporté avec lui l'enfance et sa magie, ainsi que les mares et leurs habitants ; il en reste si peu qu'il faut les préserver et maintenir en vie leur faune et leur flore, si fragiles et en danger. Mais que savons-nous vraiment des mares ?

Elles ont endossé différents rôles au fil de l'histoire. D'abord comme défense, les mares féodales servaient de refuge contre l'ennemi, puis comme réservoir d'eau pour le bétail et contre les incendies, enfin pour l'élevage de canards dans la basse-cour.



3 Saule sur pâture

sont retenus et stabilisés par différentes espèces d'arbres taillés en têtard ; le bas des berges, quant à lui, est garni de roseaux et d'iris d'eau. Le comblement spontané des mares est irrévocable si elles ne sont pas entretenues régulièrement pour empêcher l'envasement, sachant qu'une mare peut disparaître complètement en 50 ans, en cas d'abandon total de l'entretien. Alors, prenons soin de nos mares et, comme à Buyscheure, petit village de la Flandre, où le pari a été lancé de refaire vivre une mare qui était appelée à disparaître, conservons le souvenir des anciennes activités rurales, au bord d'un bassin entouré de verdure, nouvel havre de paix aux confins de la Flandre, aux sources de l'Yser.



4 Iris des marais ou iris sauvages

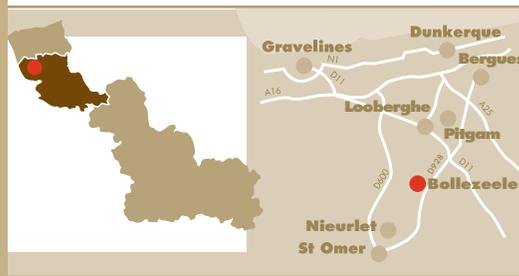
Ce plan d'eau dormante, douce ou saumâtre, est constitué par les eaux de pluies, de ruissellement, de nappes souterraines ou de sources. La lumière, et donc le soleil, contribue au développement correct de la flore aquatique, ce qui permet la venue d'une faune diversifiée. Toutes deux dépendent de la présence d'arbres et de végétaux flottants et recouvrant la surface de l'eau, ce rideau de végétation devant permettre l'ensauvagement de la mare 3 à 4 heures par jour. Généralement, les abords



5 Une habitante des marais - grenouille verte

à VÉLO dans le NORD

Cœur de Flandre



Les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Esquelbecq : Brasserie Thiriez (03.28.62.88.44) ; balades à dos d'ânes ; Maison du Westhoek, site de la Plaine au Bois, visite guidée de l'église St Folquin (03.28.62.88.57) ; atelier de poterie (03.28.20.73.82).

Lederzeele : Au pas de l'âne et des légendes (03.28.62.96.33), Jardin des plantes médicinales, ferme Missiaen (03.28.62.40.22).

Nieurlet : En barque sur le marais flamand (03.21.88.19.00).

Noordpeene : La Flandre à dos d'ânes (03.21.12.10.79).

Pitgam : Visites du moulin « Den Leeuw » en saison (03.28.62.10.90).

Rubrouck : Maison Guillaume de Rubrouck (03.28.42.35.06 ou 03.28.42.31.99) ; visites guidées « Sur la route des Gueux » (03.28.42.30.71).

Watten : Moulin de la Montagne ; site de l'Abbaye ; Eglise St Gilles (03.21.88.27.78).

Manifestations annuelles

Bollezeele : « Koolhof Feest », fête des jardins flamands et bourse aux plantes en mai, fête médiévale en sept les années impaires, bourse aux confitures en octobre (03.28.42.30.71).

Buyscheure : Fête du bocage en juin (03.28.40.52.55).

Eringhem : Fête des vergers flamands en octobre les années paires (03.28.42.30.71).

Esquelbecq : « Patate Feest » dernier dimanche d'août (03.28.62.88.57).

Merckeghem : Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.62.88.57).

Nieurlet : Fête du marais en juin (03.28.42.30.71).

Noordpeene : Fête de l'âne en mai ; marché des produits du terroir en août (03.28.40.52.55).

Volckerinckhove : « Journée du petit patrimoine rural » en juin (03.28.42.30.71).

RDV Nature

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements

Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20).

Renseignements

Office de Tourisme d'Esquelbecq / Maison du Westhoek : 03.28.62.88.57.

Office de Tourisme de Watten : 03.21.88.27.78.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à VÉLO dans le NORD

Cœur de Flandre



Facettes
du Nord
côté VÉLO

N° 3

Les rives de l'Yser n° 3

Bollezeele, Broxeele, Eringhem, Merckeghem, Millam, Rubrouck, Volckerinckhove, Zegerscappel. 40 km



1 Mare à Bollezeele



Cyclotourisme
Les rives de l'Yser n° 3 : 40 km

Durée : 4 h 00

Départ : église de Bollezeele

Les rives de l'Yser n° 3

Carte IGN : 2303 Est 2303 Ouest

2 Le Galéberg à Volckerinckhove

L'avis du randonneur :

Entre Flandre maritime et Flandre intérieure, l'itinéraire emprunte l'ancien talus côtier. A Merckeghem, un panorama aménagé rend compte du relief. L'identité flamande est marquée dans les villages et les paysages traversés. Les dénivelés sont fréquents sans être importants ; l'itinéraire est praticable par un promeneur occasionnel. Prudence en traversant ou en longeant la RD 928. La gare TER d'Esquelbecq, peut constituer un point de départ de l'itinéraire.



Crédit Photos : 1 : P. Cheuva ; 2, 3, 4 : P. Delantre. Rédaction : Fanny Fouquet. Création : Altavia Renz Edition - Lille.

Les rives de l'Yser n° 3

Départ : église de Bollezeele.

Suivez le guide !

Une signalisation directionnelle est disposée le long du circuit.



Les rives de l'Yser n° 3

Circuit 40 km

1 Depuis l'église-halle Saint-Wandille de Bollezeele, suivez la RD 246 vers Volckeninckhove – rue Joseph Dezitter ; puis quittez la route départementale pour le chemin des Cinq Rues à gauche. Passez devant la source Notre Dame de Bollezeele. Plus loin, coupez la RD 928 – prudence – et poursuivez en face sur le chemin de Cassel.

2 Tournez à droite et rejoignez le village de Rubrouck – voie C 303.

3 Au stop, empruntez à droite la RD 211 vers Broxeele. Notez l'église-halle (hallekerque), le musée Guillaume de Rubrouck et des signes runiques sur les façades des maisons. Traversez le village de Broxeele.

4 Prenez à droite la RD 928 puis de suite à gauche la route de Volckeninckhove. Dirigez vous à gauche vers le village et suivez à droite la rue principale. Remarquez l'église et l'habitat flamand traditionnel. Au stop sur la RD 246, prenez à gauche puis suivez la route de Bollezeele. Au stop suivant, tournez à droite puis de nouveau à droite sur le chemin de Mildrede. Passez à la chapelle Sainte-Mildrede : propriété privée ; faites preuve de respect et de discrétion.

5 Au stop, prenez à droite puis tout droit le long de cette route de Watten – RD 226. Traversez le village de Mercteghem, bâti en haut de l'ancien talus maritime. Après la place, descendez à gauche le chemin du Marrais. Laissez la petite route à gauche, allez tout droit à l'intersection suivante.

6 Suivez à droite la route de Beaufort. Au carrefour suivant, prenez à droite – café le Panama – passez sur le pont – route de la Nouvelle Hollande – puis suivez à droite la Brouck Straete. Passez à Notre Dame de Bonsecours.

7 Empruntez à droite la Kapelle Straete. Rejoignez la RD 11. Au stop, allez tout droit vers Eringhem le long de la RD 310. Traversez le village d'Eringhem et continuez en direction de Zeggerscappel. Empruntez la RD 17 vers Zeggerscappel.

8 Suivez à gauche la RD 928 puis dirigez vous à droite vers le centre ville. Passez à droite devant l'église puis prenez à droite la rue d'Améke puis à gauche la route fleurie.

9 A la chapelle et, à l'intersection suivante, empruntez à droite une petite route longeant l'Yser.

10 Au stop, bifurquez à droite. Au cédez le passage, rond point, continuez tout droit ; puis retrouvez à gauche le centre de Bollezeele, par la RD 226.

A

B

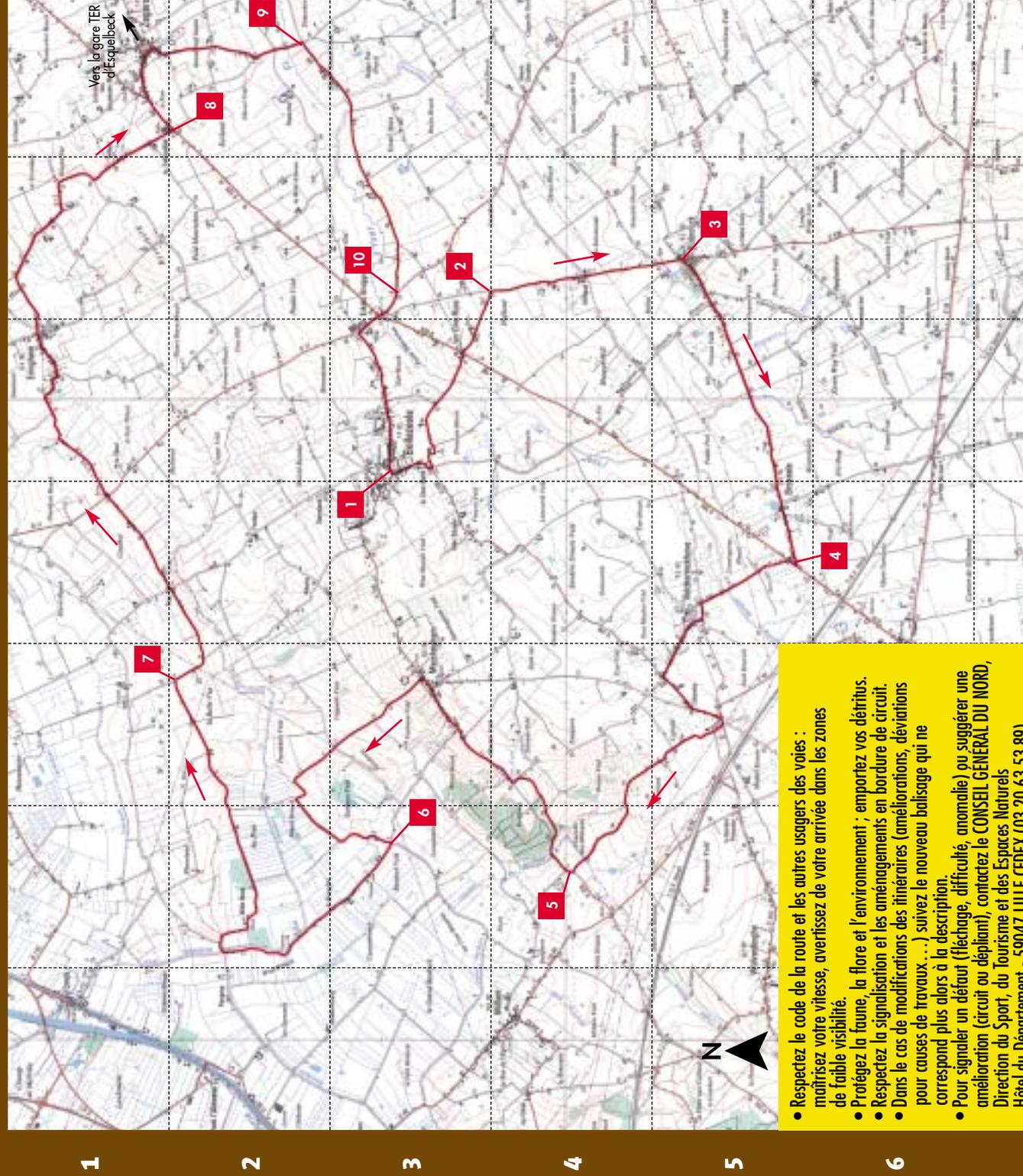
C

D

E

F

G



- Respectez le code de la route et les autres usagers des voies : maîtrisez votre vitesse, avertissez de votre arrivée dans les zones de faible visibilité.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux ...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fichage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)

7

Extraits de la carte IGN 2303 Est, 2303 Ouest - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2005



Ce projet a été cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional

Logo of the association 'La petite Reine Leclinghenaise' and the Comité Départemental des Cyclotouristes

